

Les Lumières françaises du conventionnalisme à l'iconicité.

par Luca Nobile

UMR 7597 HTL « Histoire des Théories Linguistiques »

JE 2849 SELOEN « Sémantique Logique Enonciation »

1.

Je souhaiterais partir d'une thèse que Sylvain Auroux défend depuis longtemps (1979 : 47) et qu'il a proposée de nouveau dans un numéro récent d'HEL (2007 : 6-7). Il soutient en effet que l'un des aspects novateurs des Lumières en sciences du langage consiste en l'établissement de l'arbitraire comme principe fondamental de la théorie du signe. Je voudrais essayer de nuancer cette affirmation, en m'appuyant sur l'analyse des différentes notions d'arbitraire qu'ont déjà proposées, entre autres, Jürgen Trabant, dans son ouvrage sur Humboldt (1999 : 5-28), et Stefano Gensini, dans ses travaux sur Leibniz (1993, 1995).

1.1 Si par "arbitraire" on entend l'absence de motivation du rapport entre le son et le sens des mots – par exemple le fait que des langues différentes puissent utiliser des sons différents pour exprimer les mêmes significations – on ne peut alors pas affirmer qu'il s'agit d'une innovation des Lumières. Il s'agit au contraire de la conception conventionnaliste traditionnelle qui constitue l'un des axes fondamentaux de la tradition linguistique occidentale.

Cette conception remonte aux premières pages du *De interpretatione* (16a) d'Aristote (384-322 av. J.-Ch.). On la retrouve ensuite dans le *De doctrina christiana* (II, 1-5) d'Augustin (354-430 ap. J.-Ch.), dans la *Summa theologiae* (Q85, 1) de Thomas d'Aquin (1225-1274) et dans le *De vulgari eloquentia* (I, 3, 3) de Dante Alighieri (1265-1321), avant qu'elle n'apparaisse dans les milieux rationalistes français, d'abord dans la *Logique* de Port-Royal (1662 : I, 4) puis dans le *Discours physique de la parole* (1668 : Préf., § 2) du cartésien Géraud de Cordemoy (1626-1684).

Elle ne peut donc pas être présentée comme un trait de modernité des Lumières parce qu'elle a été toujours présente en Europe en tant que conception dominante, notamment à partir de l'Antiquité tardive et du Moyen-Age. Les protagonistes des Lumières – de John Locke (1632-1704 ; 1690 : III, 2, 1) à Etienne Bonnot de Condillac (1715-1780 ; 1746 : I, 2, 4 §35) ne la reçoivent que comme un héritage du passé.

J'appellerai cette notion d'arbitraire « arbitraire de type aristotélicien ».

1.2 En revanche, si par "arbitraire" on entend l'absence de motivation des segmentations phonétiques et sémantiques par rapport à la réalité physique – par exemple le fait que non seulement les sons, mais également les significations, peuvent changer d'une langue à l'autre –, alors il est raisonnable d'affirmer que le rétablissement de cette notion est une innovation des Lumières.

Attestée une première fois dans la *Epistula ad Herodotum* (75-76) d'Épicure (342-270 av. J.-Ch.), cette conception reste en effet relativement marginale dans la pensée linguistique ancienne et médiévale. Elle ne refait surface en Occident, selon Jürgen Trabant (1999 : 9-10), qu'à partir des études philologiques de Lorenzo Valla (1407-1457), ne s'affirme que grâce à l'édition d'Épicure (1649 : 54-55) publiée par Pierre Gassendi (1592-1655) et ne semble acquérir un statut hégémonique qu'à partir des Lumières.

C'est alors qu'on la retrouve par exemple à la fois chez Locke (1690 : III, 5, 8) et chez Gottfried Wilhelm Leibniz (1646-1716 ; 1710 : 2), deux théoriciens du langage quant au reste opposés. Elle est présente également chez Giambattista Vico (1744 : I, 3, 57 et II, 2, 4) et, comme on va le voir, chez les sensualistes français : d'abord chez Charles de Brosses (1709-1777 ; 1765 : §82), puis chez le deuxième Condillac (1775 : 21).

J'appellerai cette notion d'arbitraire « arbitraire de type épicurien ».

1.3 Mais, si l'on accepte que la véritable innovation des

Lumières a consisté dans la reprise de l'arbitraire de type épicurien, il faut alors préciser que ce dernier ne s'impose que par le biais d'une critique radicale de la conception précédente.

Autrement dit – et c'est la thèse que je voudrais proposer ici – l'arbitraire de la segmentation phonétique et sémantique s'affirme, au sein des Lumières françaises, en tant que corollaire d'une théorie diamétralement opposée à celle de l'arbitraire aristotélicien, c'est-à-dire en tant que corollaire d'une théorie de l'iconicité du signe. Cette dernière constitue en effet le fruit mûr de la recherche éclairée pour assurer l'origine naturelle de la parole et émanciper ainsi les sciences du langage de la pensée théologique.

2.

Une analyse du débat sur l'origine du langage qui suit la publication de *l'Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746) de Condillac permettra d'illustrer cette thèse. Je présenterai d'abord le dialogue entre Condillac et Rousseau concernant le paradoxe de la convention originaire. J'analyserai ensuite l'usage que Nicolas Beauzée (1717-1789) fait de ce paradoxe dans l'article « Langue » (1765a) de *l'Encyclopédie*. Je suggérerai, enfin, de lire la théorie iconique qui est au cœur du *Traité de la formation mécanique des langues* (1765) de Charles de Brosses en tant que solution logique de ce paradoxe.

2.1 On sait déjà que l'un des aspects les plus voyants du débat sur l'origine du langage est le fait que Condillac change diamétralement de position sur l'arbitraire du signe entre 1746 et 1775 (Henschel 1977, Trabant 1986, Charrak 2003). Dans l'*Essai* (1746), il accepte l'arbitraire de type aristotélicien, tandis que dans le *Cours d'études* (1775-1798) il en propose une critique sévère. La plupart des commentateurs ont eu tendance à minimiser ce changement : je souhaiterais au contraire le mettre en valeur et l'expliquer.

On sait par ailleurs que l'interlocuteur principal de Condillac est Rousseau. Dans son *Discours sur l'inégalité* (1755), le genevois critique la thèse sensualiste du grenoblois selon laquelle le langage a une origine naturelle et constitue le fondement de l'émergence de la pensée. Condillac répond à cette critique dans le chapitre II de sa *Grammaire* (1775). A propos de ce dialogue, je voudrais attirer l'attention sur deux faits, sur lesquels il me semble que l'on n'a pas suffisamment insisté.

Le premier est que la critique de Rousseau se base sur la reprise d'un paradoxe que Condillac lui-même avait déjà reconnu dans l'*Essai*. Or, ce paradoxe qui empêche de concevoir l'origine naturelle du langage dépend directement de la conception aristotélicienne de l'arbitraire :

Il semble qu'on ne sauroit se servir des signes d'institution, si l'on n'étoit pas déjà capable d'assez de réflexion pour les choisir et pour y attacher des idées : comment

donc, m'objectera-t-on peut-être, l'exercice de la réflexion ne s'acqueroit-il que par l'usage de ces signes ? (Condillac 1746 : I, 82)

...on s'avisa enfin de lui substituer [au geste] les articulations de la voix, qui, sans avoir le même rapport avec certaines idées, sont plus propres à les représenter toutes comme signes institués ; substitution qui ne put se faire que d'un commun consentement et d'une manière assez difficile (...) à concevoir en elle même, puisque cet accord unanime dut être motivé, et que la parole paroît avoir été fort nécessaire pour établir l'usage de la parole. (Rousseau 1755 ; 1826 : 268)

Le paradoxe de la convention originaire est donc une conséquence de l'arbitraire aristotélicien : puisque le lien entre le son et le sens n'est pas naturel, et qu'il a été institué par une convention arbitraire, comment est-il possible que cette convention ait été stipulée, s'il n'existait pas encore de langage ni de pensée ?

Le deuxième fait sur lequel je voudrais attirer l'attention, est que la réponse de Condillac à Rousseau n'arrive qu'après vingt ans de silence éditorial et ne se fait que dans le cadre d'une remise en question de l'arbitraire aristotélicien. Cette remise en question s'appuie en outre sur une seule citation, celle du *Traité* de Charles de Brosses :

Pour se convaincre combien les mots sont peu arbitraires, il faut lire le *Traité de la formation mécanique des langues*, ouvrage neuf, ingénieux, où l'auteur montre beaucoup d'érudition et de sagacité. (Condillac 1775 : 21n)

La citation de l'ouvrage de de Brosses, prôneur de l'iconicité du signe, est ponctuellement accompagnée par une revendication du relativisme sémantique qui caractérise l'arbitraire de type épicurien :

...lorsque je dis qu'ils représentoient les choses avec des sons articulés, j'entends qu'ils les représentoient d'après des apparences, des opinions, des préjugés, des erreurs... (Condillac 1775 : 21)

Les articulations de la voix n'imitent donc pas l'essence des choses, mais leur apparence. C'est ce qui permet d'expliquer la diversité des langues, chaque langue imitant la réalité d'un point de vue différent.

Avec sa *Grammaire*, Condillac aboutit donc à un refus de l'arbitraire aristotélicien, dans la mesure où ce dernier empêche de concevoir l'origine naturelle du langage (et, à travers le langage, de la pensée). Ce refus est ensuite confirmé dans la *Logique* (1780 : 93) et articulé dans la *Langue des calculs* (1798 : 1-9). Pour en comprendre pleinement le sens et la portée, il est désormais nécessaire d'interroger de plus près les travaux de Beauzée et de Brosses.

2.2 La position que Beauzée exprime dans l'article « Langue » de l'*Encyclopédie* est révélatrice des formidables enjeux politico-culturels qui accompagnent cette querelle. Déjà étudié par Sylvain Auroux (1973) d'un tout autre point de vue, cet article rédigé entre 1757 et 1765 me semble

porter les traces des rapports de plus en plus difficiles entre l'*Encyclopédie* et la censure pendant la Guerre des Sept ans (1756-1763). C'est l'époque, par exemple, où le livre d'Helvétius sur l'*Esprit* (1758) est condamné au feu en raison de ses thèses trop explicites sur l'origine naturelle de la pensée.

Dans l'article « Langue », Beauzée commence par nier d'un ton inquisiteur que la raison humaine puisse établir une vérité différente de celle de la foi :

D'où il suit que les lumieres véritables de la raison ne peuvent jamais être opposées à celles de la révélation, et que l'une par conséquent ne doit pas se prononcer autrement que l'autre sur l'origine des langues. C'est donc s'exposer à contredire sans pudeur et sans succès le témoignage le plus authentique qui ait été rendu à la vérité par l'auteur même de toute vérité, que d'imaginer ou d'admettre des hypothèses contraires à quelques faits connus par la révélation, pour parvenir à rendre raison des faits naturels. (Beauzée 1765a : 250)

En s'appuyant ensuite sur le paradoxe de la convention originnaire dans la formulation de Rousseau, Beauzée consacre deux tiers de son article à refuser l'origine naturelle du langage, pour en défendre l'origine divine et miraculeuse :

Que reste-t-il donc à conclure, pour indiquer une origine raisonnable au langage? L'hypothèse de l'homme sauvage, démentie par l'histoire authentique de la Genèse, ne peut d'ailleurs fournir aucun moyen plausible de former une première langue: la supposer naturelle, est une autre pensée inalliable avec les procédés constans et

uniformes de la nature: c'est donc Dieu lui-même qui non content de donner aux deux premiers individus du genre humain la précieuse faculté de parler, la mit encore aussi-tôt en plein exercice, en leur inspirant immédiatement l'envie et l'art d'imaginer les mots et les tours nécessaires aux besoins de la société naissante. (Beauzée 1765a : 253)

Ce n'est qu'après ce long sermon, qu'on ne saurait caractériser autrement que d'obscurantiste, que Beauzée présente, dans sa troisième partie, la théorie aristotélécienne du signe : il affirme l'universalité des significations et nie l'évolution historique des langues. La deuxième section de cette partie étant consacrée aux aspects phonétiques et entièrement empruntée aux manuscrits de de Brosses, Beauzée tente également de présenter la théorie iconique de ce dernier comme un corollaire de sa propre conception théologique.

Dans le cadre du débat sur l'origine du langage, l'article de Beauzée est donc le prototype de la pensée traditionnelle d'inspiration scolastico-cartésienne, qui constitue la cible principale des critiques sensualistes et matérialistes.

2.3 *Le Traité de la formation mécanique des langues et des principes physiques de l'étymologie* (1765) constitue l'expression la plus systématique de ces critiques : la perspective de Charles de Brosses est diamétralement opposée à celle de Nicolas Beauzée. La théorie iconique du signe qu'il propose a été conçue pour étayer l'origine naturelle du langage

en démantelant le paradoxe de la convention originare et en renonçant ainsi à toute explication miraculeuse.

Si Condillac et Rousseau se demandent comment la pensée peut dépendre de l'usage des signes, alors que les signes sont institués et qu'ils dépendent donc à leur tour de l'usage de la pensée, De Brosses répond que la pensée peut bien dépendre de l'usage des signes, parce que les signes, à l'origine, ne sont pas institués, mais imitatifs : ils ne dépendent donc pas de la capacité de réflexion de l'homme.

[Reconnaissant alors (...)] Que la première fabrique du langage humain n'a donc pu consister, comme l'expérience et les observations le démontrent, qu'en une peinture plus ou moins complete des choses nommées ; telle qu'il étoit possible aux organes vocaux de l'effectuer par un bruit imitatif des objets réels (...). Que le langage humain et la forme des noms imposés aux choses n'est donc pas, autant qu'on se le figure, l'opération de la volonté arbitraire de l'homme ; que dans la première fabrique du langage humain et des noms radicaux, cette forme est l'effet nécessaire des sensations venues des objets extérieurs, sans que la volonté y ait eu presque aucune part... (de Brosses 1765 : XVIII)

L'origine du langage acquiert ainsi chez de Brosses la durée d'un processus de *formation*. Tout d'abord, une langue primitive émerge, formée par un instinct analogique qui produit des signes imitatifs. Cet instinct analogique s'applique ensuite aux signes eux-mêmes pour en tirer les réseaux dérivationnels et morphologiques, et pour former, par métaphore et

par métonymie, le lexique abstrait. Ce n'est qu'à la fin de ce processus, et grâce aussi à l'invention de l'écriture, qu'une capacité réflexive peut avoir lieu, permettant enfin de produire entre autres des signes conventionnels.

L'arbitraire aristotélicien cesse ainsi de constituer le présupposé miraculeux qui justifie la création divine du langage et devient l'aboutissement historico-naturel du long chemin de l'humanité de la naturalité à la culture. S'il s'agit d'une solution laïque, c'est que la langue primitive debrossienne intègre dès le début un arbitraire de type épicurien :

Déterminés par différentes circonstances, les hommes envisagent les choses sous divers aspects : c'est le principe de la différence de leurs idiomes. (Beauzée 1765b : 485 qui cite un manuscrit perdu de de Brosses)

Cette « langue primitive » n'est donc porteuse d'aucune vérité ultime sur le monde. Elle ne coïncide pas avec l'hébreu. Elle n'est pas sainte. Elle n'est même pas nécessairement unique. Grâce à l'intégration de l'arbitraire épicurien, elle se distingue nettement des formulations « resacralisées » (Droixhe 1978 : 173) de Nicolas-Sylvestre Bergier (1764) ou d'Antoine de Court de Gébelin (1776).

En bref, la théorie de l'iconicité du signe de de Brosses se présente comme l'accomplissement de la quête sensualiste et matérialiste en matière d'origine : une fondation laïque – c'est-à-dire naturaliste – des sciences du langage est désormais disponible pour le public éclairé :

Plusieurs personnes éclairées ont trouvé quelque chose de neuf et d'intéressant dans cette méthode d'appliquer ainsi l'analyse et la synthèse à la formation du langage, sans autre guide que la nature suivie pied à pied dans ses opérations. (de Brosses 1765 : XXI)

3.

En conclusion, lorsque Condillac renonce dans sa *Grammaire* à l'arbitraire aristotélicien, il ne fait que reconnaître la nécessité logique d'une théorie iconique du signe dans le cadre de sa théorie sensualiste de la connaissance.

Ce geste ne reste pas sans conséquences. La *Grammaire* étant le livre de linguistique le plus imprimé en France jusqu'à 1825 (Auroux 1982), la citation du *Traité* impose celui-ci comme l'un des ouvrages de référence de la linguistique naissante. En 1777, le philosophe sensualiste Michael Hissmann en publie à Lipse la traduction allemande avec le titre *Über Sprache und Schrift*. En 1785 Pierre Roubaud en intègre la théorie iconique dans ses *Nouveaux synonymes français*. La même année, le poème de Pierre-Augustin De Piis (1755-1832), *L'harmonie imitative de la langue française*, démontre une circulation de cette théorie hors des cercles érudits. En 1796 François Thurot (1768-1832) accueille de Brosses dans le panthéon de la nouvelle idéologie en en retraçant un portrait presque agiographique dans son *Tableau des progrès de la science grammaticale*. En 1802 la

théorie debrossienne ouvre la *Grammaire philosophique* de Dieudonné Thibault (1733-1807) et en 1804 on la retrouve à la base de la *Clé des langues* de Carlo Denina (1731-1813). En 1808, Charles Nodier (1780-1844), qui sera le fondateur de la première Société de Linguistique de Paris (1837) ainsi que l'auteur du premier titre français présentant le mot « linguistique » (*Introduction aux notions élémentaires de linguistique*, 1833), commence sa carrière avec un *Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises* basé explicitement sur la théorie de de Brosses, ouvrage qui en 1828 est adopté par les Lycées français. En 1821, enfin, l'académicien de Saint Petersburg Alexandr Nikolskij publie sa traduction en russe du *Traité* avec le titre *Rassoujdenie o mekhanitcheskom sostave iazykov*.

Bref, les 50 ans qui encadrent la Révolution semblent caractérisés, peut-être pour la première fois depuis l'Antiquité, par une suspension de l'hégémonie de la théorie aristotélicienne de l'arbitraire et par une diffusion très large de la théorie iconique, avec son corollaire, l'arbitraire épicurien.

Tout comme le reconnaît le premier historien de la linguistique comparée, Theodor Benfey (1869 : 281-293), le rôle fondamental de la théorie iconique est lié tout d'abord à sa démonstration de l'origine naturelle du langage, qui ouvre l'espace logique de la préhistoire où la reconstruction de l'indoeuropéen va trouver sa place. En outre, cette théorie prône la centralité de la phonétique articulatoire et du changement « du même organe » dans l'étude de l'étymologie, ce qui ouvre la voie à la découverte

des lois phonétiques, à partir de la *Lautverschiebung* de Jacob Grimm. Enfin, elle a instauré une confiance généralisée dans la régularité « naturelle » du changement linguistique, confiance qui a permis à de Brosses lui-même (1765 : § 255) d'annoncer précocement ce programme de comparatisme morphologique dont Franz Bopp se chargera à partir de 1816.

Certes, au tout début de sa *Vergleichende Grammatik* (1833) Bopp affiche une prise de distance envers le « mystère des racines » que de Brosses avait supposées iconiques, et cela constitue sans aucun doute une démarcation fondamentale, constitutive de la linguistique moderne (Auroux 2000 : 430). Cependant, cette démarcation n'a pu se produire qu'à partir du cadre épistémologique que la théorie iconique des Lumières avait laissé en héritage.

Le langage même dont Bopp se sert pour ouvrir la *Grammatik* en en déclarant le programme, avant de prendre ses distances avec la théorie iconique, le démontre de façon très claire :

Ich beabsichtige in diesem Buche eine vergleichende, alles Verwandte zusammenfassende Beschreibung des Organismus der auf dem Titel genannten Sprachen, eine Erforschung ihrer physischen und mechanischen Gesetze und des Ursprungs der die grammatischen Verhältnisse bezeichnenden Formen. Nur das Geheimnifs der Wurzeln oder des Benennungsgrundes der Urbegriffe lassen wir unangetastet... (Bopp 1833 :1)

Je me propose de donner dans cet ouvrage une description de l'organisme des

différentes langues qui sont nommées sur le titre, de comparer entre eux les faits de même nature, d'étudier les lois physiques et mécaniques qui régissent ces idiomes, et de rechercher l'origine des formes qui expriment les rapports grammaticaux. Il n'y a que le mystère des racines ou, en d'autres termes, la cause pour laquelle telle conception primitive est marquée par tel son et non par tel autre, que nous nous abstiendrons de pénétrer... (Bopp 1866 :1 ; traduction de Michel Bréal)

Si *organisme*, *comparer*, *origine* et *racines* sont des termes qui renvoient à la linguistique debrossienne, une seule phrase suffira pour en prouver l'influence : *eine Erforschung ihrer physischen und mechanischen Gesetze*, «une étude de leurs lois physiques et mécaniques». Ce couple d'adjectifs est en effet celui que le *Traité de la formation mécanique des langues et des principes physiques de l'étymologie* a désormais imposé en Europe comme la marque distinctive de tout discours scientifique en matière d'origine et d'évolution du langage.

BIBLIOGRAPHIE

- Auroux, Sylvain. 1973. *L'Encyclopédie: "Grammaire" et "Langue" au XVIII siècle*. Paris : Mame.
- Auroux, Sylvain. 1979. *La sémiotique des encyclopédistes. Essai d'épistémologie historique des sciences du langage*. Paris : Payot.
- Auroux, Sylvain. 1982. « La vague condillacienne ». *Histoire Epistémologie Langage* 4/1. 107 - 110.
- Auroux, Sylvain. 2000. « Les antinomies méthodologiques ». Id. (ed.). *Histoire des idées linguistiques*, III. Sprimont : Mardaga. 409-440.
- Auroux, Sylvain. 2007. « Introduction : le paradigme naturaliste ». *Histoire Epistémologie Langage* 29/2. 5-15.
- Beauzée, Nicolas. 1765a. « Langue ». Diderot, Denis (ed.). *Encyclopédie* IX. Neufchastel.
- Beauzée, Nicolas. 1765b. « Onomatopée ». Diderot, Denis (ed.). *Encyclopédie* XI. Neufchastel.
- Benfey, Theodor. 1869. *Geschichte der Sprachwissenschaft und orientalischen Philologie in Deutschland*. München : Cotta.
- Bergier, Nicolas-Sylvestre. 1764. *Les élémens primitifs des langues*. Paris : Brocas-Humblot.
- Bopp, Franz. 1833. *Vergleichende Grammatik*. Berlin : Dümmler.
- Bopp, Franz. 1866. *Grammaire comparée des langues indoeuropéennes*. Paris : Imprimerie Impériale.
- Charrak, André. 2003. *Empirisme et métaphysique. L'Essai sur l'origine des connaissances humaines de Condillac*. Paris : Vrin.
- Condillac, Etienne Bonnot de. 1746. *Essai sur l'origine des connoissances humaines*. Amsterdam : Mortier.
- Condillac, Etienne Bonnot de. 1775. *Grammaire*. Parme : Imprimerie Royale.
- Condillac, Etienne Bonnot de. 1780. *La logique*. Paris : L'Esprit-Debure.

- Condillac, Etienne Bonnot de. 1798. *La langue des Calculs*. Paris : Houel.
- Cordemoy, Géraud de. 1668. *Discours physique de la parole*. Paris : Lambert.
- Court de Gébelin, Antoine. 1776. *Histoire naturelle de la parole*. Paris : Boudet.
- De Brosses, Charles. 1765. *Traité de la formation mécanique des langues et des principes physiques de l'étymologie*. Paris : Saillant.
- Droixhe, Daniel. 1978. *La Linguistique et l'appel de l'histoire*. Genève : Droz.
- Gassendi, Pierre. 1649. *Animadversiones in decimum librum Diogenis Laertii qui est De vita, moribus, placitisque Epicuri*. Lugduni: Barbier.
- Gensini, Stefano. 1993. « Naturale, Arbitrarium and Casus in Leibniz' Theory of Language ». Droixhe, Daniel & Grell, Chantal (ed.). *La linguistique entre mythe et histoire*. Münster : Nodus. 71-110.
- Gensini, Stefano. 1995. « Criticism of the arbitrariness of language in Leibniz and Vico », Simone, Raffaele (ed.). *Iconicity in language*. Amsterdam: Benjamins. 3-18.
- Henschel, Bernhard. 1977. « L'arbitraire du signe chez Condillac ». *Beiträge zur romanischen Philologie* 16. 101-104.
- Leibniz, Gottfried Wilhelm. 1710. « Brevis designatio meditationum de originibus gentium ductis potissimum ex indicio linguarum ». *Miscellanea berolinensia*. Berlin. 1-16.
- Locke, John. 1690. *An Essay Concerning Human Understanding*. London : Basset.
- Rousseau, Jean-Jacques. 1826. « Discours sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes ». Id. *Oeuvres complètes*. Paris : Dalibon.
- Trabant, Jürgen. 1986. « La critique de l'arbitraire du signe chez Condillac et Humboldt ». Id. & Busse, Winfried, *Les Ideologues. Sémiotique, théories, et politiques linguistiques pendant la Révolution française*. Proceedings of the conference held at Berlin, oct. 1983. Amsterdam-Philadelphia : Benjamins. 73-96.
- Trabant, Jürgen. 1999. *Traditions de Humboldt*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme.
- Vico, Giambattista. 1744. *Principi di Scienza Nuova*. Napoli : Muziana.